Norbert Jacquet 8 février 2018







Les vidéos

COURRIEL AU JUGE VAN RUYMBEKE

LES INDUSTRIELS DE L'AERONAUTIQUE ONT-ILS « ACHETE » LA FRANCE ?

COURRIEL ENVOYE LE 17 JANVIER 2018 A RENAUD VAN RUYMBEKE ET DEUX AUTRES MAGISTRATS FINANCIERS

Le texte du courriel figure en page 2 du présent PDF. La capture d'écran en page 3.

Les deux autres destinataires en copie sont **Eliane Houlette**, procureure du parquet national financier, et **Aurélien Létocart**, vice-procureur en ce même lieu.

On trouve quelques informations complémentaires en pages 4 et 5

*.*J...

TEXTE DU COURRIEL

NB. Il m'arrive d'aller un peu vite dans ce que je fais, sans me préoccuper de ce qui n'est pas l'essentiel. Les termes « l'expression de » manquent dans la formule de politesse.

Objet : Témoignage à la décharge de M. Richard Ferrand

PJ (PDF, 15 pages, 902 Ko): "a-la-decharge-de-richard-ferrand-norbert-jacquet-17-janvier-2018.pdf"

Monsieur le Doyen des juges d'instruction,

Conformément aux obligations du code de procédure pénale, vous avez ouvert une information judiciaire visant Monsieur Richard Ferrand sur plainte, avec constitution de partie civile, de l'association Anticor. Les faits reprochés à Monsieur Ferrand, s'ils étaient avérés, ne semblent pas d'une extrême gravité en l'état actuel de ce que l'on peut supposer.

Parallèlement, dans les enquêtes sur les accidents aériens on constate une accumulation de crimes et délits. L'enquête sur le drame du vol AF447 Rio-Paris (228 morts) ne déroge pas à cette règle. Ces crimes et délits restent impunis à ce jour. Il y a pire : celui qui les dénonce est menacé d'un enfermement pour une durée indéterminée. Ayant eu a instruire l'affaire Corbet / Air Lib vous avez pu constater à quel point les milieux de l'aéronautique sont corrompus. Ceci explique cela. Des documents concernant Monsieur Jean-Charles Corbet et l'implication de celui-ci en qualité de délégué syndical puis président de la section Air France du Syndicat national des pilotes de ligne dans les mensonges sur les accidents aériens ont été portés à votre connaissance.

Je souhaite donc témoigner à la décharge de Monsieur Richard Ferrand. C'est l'objet du présent courriel et de sa pièce jointe.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Doyen des juges d'instruction. mes sentiments respectueux.

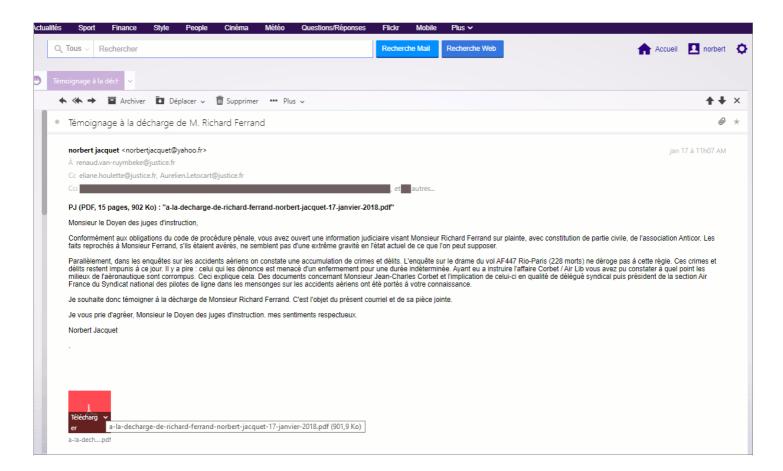
Norbert Jacquet

CAPTURE D'ECRAN DU COURRIEL

Le fichier PDF joint à ce courriel est disponible sur le Web (15 pages - 902 Ko) :

http://franceleaks.com/hollande/a-la-decharge-de-richard-ferrand-norbert-jacquet-17-janvier-2018.pdf

(Eliane Houlette et Aurélien Létocart sont au parquet national financier)



CORRUPTION GENERALE ET SECURITE AERIENNE

Aérien : corruption à grande échelle

Dans l'aérien la corruption générale constitue la principale méthode de gestion, en premier lieu pour ce qui concerne les accidents et les incidents graves. Les conséquences en sont dramatiques : les morts inutiles s'accumulent par centaines. La corruption dans l'aérien c'est, entre autres :

- emplois fictifs, notamment à Air France, de femmes et d'hommes politiques et/ou de membres de leur famille et/ou de leurs collaborateurs et de divers « consultants » et autres « conseils » (il semble toutefois que du coté des ministres, du staff élyséen et de membres de cabinets ministériels, cette pratique soit devenue beaucoup moins courante au cours de ces dernières années),
- distribution à grande échelle de billets d'avion gratuits, y compris à des magistrats à l'occasion,
- subventions par l'Etat à des organisations dont les dirigeants, magistrats et avocats, participent directement aux falsifications dans les enquêtes sur les accidents aériens et aux actes pénalement répréhensibles visant à faire taire toute contestation,
- distribution de médailles de la Légion d'honneur, en guise de remerciement, à ceux qui participent directement ou indirectement aux falsifications dans les enquêtes sur les accidents aériens et aux actes pénalement répréhensibles visant à faire taire toute contestation,
- multiplication de passe-droits et d'actions de favoritisme, au sein des institutions et hors de celles-ci (médias audiovisuels, « presse écrite », édition...), en faveur de quiconque est susceptible de rendre service dans le cadre des enquêtes falsifiées sur les accidents aériens,
- accessoirement, pressions sur les médias au moyen des budgets publicitaires.

Sécurité : l'aérien doit-il rester une exception ?

Dans l'industrie automobile on assiste à des rappels de véhicules, parfois par centaines de milliers, voire beaucoup plus. Le 26 octobre 2016 Toyota a annoncé le rappel de près de six millions de véhicules. Dans d'autres secteurs d'activité on agit de même. Les décisions prises en raison des défauts des Galaxy Note 7 de Samsung constituent un bel exemple de mesure de précaution, alors qu'il n'y a eu ni mort ni blessé.

Le 14 juillet 2017 Reuters-Washington a indiqué que « Honda a annoncé vendredi le rappel d'environ 2,1 millions de véhicules à travers le monde en raison de problèmes de batteries... L'objectif de ce rappel est de corriger un problème de capteurs de batteries, dont l'attache pourrait ne pas être suffisamment étanche pour empêcher l'humidité de pénétrer et de rouiller ces pièces, avec un risque d'incendie du moteur à la clé. Aucune blessure n'a jusqu'à présent été signalée en raison de ce problème. »

Le 16 octobre 2017 les médias ont annoncé que Mercedes rappellait un million de véhicules pour un problème d'airbag, alors qu'il n'y a eu ni mort ni blessé.

Le 21 décembre 2017 les médias ont annoncé qu'après une décision identique aux Etats-Unis Audi rappelait 875 000 véhicules en Europe en raison d'un risque d'échauffement et d'inflammation d'une gaine. Il semble que l'événement ne se soit jamais produit ou qu'il se soit produit sans conséquences graves.

La contamination de produits laitiers Lactalis est prise au sérieux au début janvier 2018 et fait débat à la suite de quelques dizaines de cas de salmonellose, sans conséquences graves.

Pourquoi continuerait-on dans l'aérien à mentir sur les causes des incidents graves et des accidents et à cacher la vérité sur ce qui semble bien être des défauts de conception, sachant que les conséquences sont des morts inutiles par centaines ?

Page 5

SECURITE PERSONNELLE (RECAPITULATIF)

En marge de l'affaire du crash de l'Airbus A 320

Un pilote d'Air France porte plainte pour subornation de témoin

laine de membres. En 1985 déjà, Norbert Jacquet avait mis en cause, par écrit, la formation des pilotes à Air France ainsi que certains fonctionne-

Après le crash de l'Airbus à Habs-

ments de l'aviation civile en évoquant

Quotidien l'Alsace du 16 novembre 1988 : « En 1985 déjà,... »

Un récapitulatif, constituant une sécurité personnelle pour moi, est l'objet d'une page Web **régulièrement mise à jour**, mais qui ne présente pas forcément les tout derniers événements :

http://jacno.com/prov/corruption-generale-trois-pdf-pour-leternite.htm

Le début du contenu de la page dont je viens d'indiquer l'adresse URL est repris ci-dessous.

la possibilité d'accidents.

La corruption générale qui sévit en France a pour conséquence la falsification des enquêtes sur les accidents aériens et sur les incidents graves. Au mépris de la sécurité aérienne. Au mépris de la vie humaine. Et au lourd préjudice des familles de victimes qui sont sciemment détruites à petit feu. Quant à ceux qui osent contester, ils sont réduits au silence par tous les moyens. Et cela peut aller loin! Bien sûr, la France actuelle n'est pas celle de Pétain ni la Roumanie de Ceausescu. Toutefois...

Trois PDF sont présentés ci-dessous. Un seul suffit pour comprendre, même si tout venait à disparaître du Web et si je venais à subir le même sort (enfermement ou autre cause). Ces PDF sont présentés par ordre inversement chronologique de création, qui correspond également à l'ordre de taille croissante. Je peux donc dire : « Lisez le premier, c'est simple et c'est suffisant. Vous pouvez compléter avec le deuxième. Et vous disposez même d'un troisième ». N'hésitez pas à enregistrer et sauvegarder ces PDF « farcis » de documents. Il s'agit de sécurité aérienne. S'il arrive à des membres de votre famille ou à vous-même de prendre l'avion...

Le premier. Après deux pages de considérations générales, il livre les preuves du fait que Thibault de Montbrial, avocat de familles de victimes du drame du vol AF447 Rio-Paris, est payé par Airbus pour blanchir l'avionneur toulousain et parvenir à un non-lieu. PDF de 18 pages (881 Ko):

http://franceleaks.com/hollande/airbus-les-falsifications-et-ma-securite-norbert-jacquet-30-novembre-2017.pdf

Le deuxième. On y trouve tous les documents utiles pour comprendre dans le détail que l'enquête sur le crash du vol AF447 Rio-Paris est une fumisterie. La présentation est moins fignolée que pour le premier. Il y manque quatre ou cinq documents récents, importants. PDF de 87 pages (4,88 Mo) :

http://franceleaks.com/hollande/af447-rio-paris-la-france-ne-sent-pas-bon-norbert-jacquet-30-octobre-2017.pdf

Le troisième. C'est « la totale » depuis plus de trente ans. Il est brouillon et un peu en vrac. Je m'en explique dans sa première page. Son contenu date de février 2017. Il manque des documents produits depuis cette époque, très importants. On trouve ceux-ci dans les deux autres PDF mentionnés ci-dessus. PDF de 213 pages (11,1 Mo) :

http://franceleaks.com/hollande/les-explications-long-norbert-jacquet-7-mai-2017.pdf

* * *